COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes : un million de chèques bloqués, les usagers et les agents paient le prix de l'entêtement de la DGFiP

Depuis le 15 octobre 2026, les agentes et agents du Centre d'Encaissement de Rennes (CER) et du Centre d'Encaissement des Amendes (CEA) de Rennes sont en grève. Près d'un million de chèques sont aujourd'hui en attente de traitement. Une situation exceptionnelle dont la Direction générale des Finances publiques porte l'entière responsabilité.

Derrière ce chiffre, il y a des milliers d'usagers confrontés à des difficultés bien concrètes. Taxe foncière, cantine, garderie, factures d'EHPAD ou créances des collectivités locales : des paiements adressés par chèque ne sont pas enregistrés.

Certains usagers reçoivent ainsi des relances et font même l'objet de procédures de poursuites pouvant aller jusqu'à des saisies bancaires ou sur salaire, alors même qu'ils ont envoyé leur règlement.

Les quatre organisations syndicales tiennent à leur adresser un message clair : nous sommes pleinement conscients des conséquences de cette situation et nous les déplorons. Mais les agents en grève ne sont pas responsables de cette situation. **La responsabilité est celle d'une administration qui refuse aujourd'hui d'entendre ses personnels et de trouver une issue à ce conflit.**

Une fermeture imposée, des personnels sacrifiés

La DGFiP a décidé de fermer le Centre d'Encaissement de Rennes et le Centre d'Encaissement des Amendes de Rennes au 1er septembre 2027.

Depuis plus de vingt ans, les personnels de ces structures ont subi l'industrialisation de leurs missions et de leurs méthodes de travail. Gestes répétitifs, cadences soutenues,

troubles musculo-squelettiques souvent irréversibles : les conséquences physiques de cette organisation sont bien réelles.

Après des années consacrées à une mission essentielle au fonctionnement du service public, ces agents demandent simplement que leur investissement soit reconnu et que des mesures dignes accompagnent la fermeture de leurs centres, sans perte de salaire.

Une direction qui préfère le blocage au dialogue

Au fil des négociations, les personnels et leurs représentants ont pourtant consenti de nombreux efforts et revu à la baisse une grande partie de leurs revendications.

Malgré ces concessions, la Direction générale reste sourde. Elle semble davantage préoccupée par les économies d'échelle attendues de ces fermetures que par les conséquences humaines et professionnelles de ses décisions.

Aujourd'hui, elle a quitté la table des négociations et s'enferme dans une attitude de blocage totalement irresponsable.

Plus grave encore, la Direction générale ne communique pas aux postes comptables les consignes nécessaires pour gérer au mieux les conséquences de cette situation pour les usagers.

Comment la DGFiP peut-elle continuer à invoquer les contraintes budgétaires tout en laissant près d'un million de chèques en attente de traitement et des usagers exposés à des poursuites ?

Nous refusons d'opposer les agents aux usagers

Les organisations syndicales CGT, Solidaires, CFDT et FO refusent que les personnels soient rendus responsables des difficultés rencontrées par les usagers.

Nous refusons également que ces derniers deviennent les victimes collatérales d'une fermeture imposée et d'une direction qui refuse de prendre ses responsabilités.

Derrière les économies budgétaires et les réorganisations, il y a des agents dont la santé a été fragilisée, mais aussi des usagers qui attendent un service public fiable et accessible.

Nous exigeons la reprise immédiate de véritables négociations, la prise en compte des revendications légitimes des personnels et une issue rapide et digne à ce conflit.

Nous appelons également les usagers confrontés à des difficultés de traitement de leurs paiements à faire entendre leur mécontentement directement auprès de la Direction générale des Finances publiques.

Nous défendons un service public qui respecte ses agents et ses usagers. La DGFiP doit prendre ses responsabilités !

Les organisations syndicales CGT – Solidaires – CFDT – FO